

La Valse à trois temps des puissants

vendredi 15 mai 2020, par [Jacques COTTA](#)

En France comme dans d'autres pays, les gouvernants se veulent mélomanes. Le déconfinement laisse entendre la petite musique qu'ils ont composée et dont ils comptent maintenant nous abreuver. Nous voyons aujourd'hui clairement comment les stratégies ont été agencées.

• Premier temps : affolement.

La pandémie est venue frapper alors que le pouvoir français, comme d'autres à travers le monde, était en grande difficulté. Emmanuel Macron et sa majorité faisaient face à une crise sociale sans précédent, allant des Gilets jaunes aux mobilisations sur les retraites, mettant en branle tous les secteurs de la société.

Il fallait alors alarmer, inquiéter, détourner l'attention. Des pseudos experts scientifiques aux déclarations les plus contradictoires des gouvernants, des propos les plus alarmistes aux incompétences notoires, tout l'arsenal a de fait été mis à contribution. [1]

La peur, très mauvaise conseillère en général pour ceux qui la subissent, a été propagée. C'est ainsi que le confinement a eu un certain « succès », basé sur l'auto discipline, l'obéissance, antichambre de la servilité et de la servitude volontaire.

Le choc social a donc été momentanément différé.

Ce qui est vrai en France ne l'est pas moins à l'extérieur. Au Liban, en Irak, au Chili, en Equateur, à Hong Kong,... même situation, même réaction, mêmes effets.

• Deuxième temps : Répression.

Là encore nous avons déjà analysé les processus mis en oeuvre par le gouvernement, toujours sur la base de la peur diffusée au quotidien.

Les français traités comme des enfants ont eu à subir oukases, ordres, appel à l'obéissance contre toute tentative de s'en remettre à leur intelligence.

La loi d'urgence sanitaire, dont le contenu recoupe une série de nouvelles régressions sociales, illustre la politique gouvernementale. Dès lors, indépendamment de la réalité du virus, l'instrumentalisation que le gouvernement en fait est totale. Le Covid 19 apparait comme un allié objectif de la Macronie et de sa politique.

• Troisième temps : Exploitation.

Le MEDEF avait donné le « la ». Il faut recréer la plus-value, remettre la France au travail, non pour faire autrement, mais pour faire comme avant, et plus, et plus fort, et plus vite encore.

L'Union européenne avait donné le tempo avec des prêts dont l'intérêt premier serait une mise au pas des peuples obligés de trimer pour rembourser.

Et le gouvernement français récitait la partition, préparant d'ailleurs l'avenir avec des décisions qui nous font basculer de fait dans un système qui n'a plus grand chose à voir avec une république démocratique. Jamais l'autoritarisme n'aura été aussi inscrit dans le mode de fonctionnement de la 5ème république. [2]

La loi Avia votée au parlement en fait la terrible démonstration. Sur injonction de la police, indépendamment d'un quelconque contrôle judiciaire, les GAFAS ou autres opérateurs privés seront

amenés à supprimer sous les 24h des comptes sur les réseaux sociaux, à museler comme jamais la liberté d'expression. Officiellement il s'agit de combattre les propos « offensants » ou propos de « haine ». Mais qui décidera s'il y a offense ou haine ? Une telle loi, prise au détour de l'état d'urgence sanitaire, nous plonge dans les affres d'une dictature qui ne dit pas son nom.

Il suffira en effet de déplaire au régime, au gouvernement, au pouvoir, ou à telle ou telle personnalité pour que la langue nous soit coupée.

Plus que jamais sans doute, alors que la marche des évènements fait terriblement penser aux heures les plus sombres de notre pays pour ses libertés, tous ceux qui demeurent attachés aux principes républicains — et il s'agit de l'immense majorité — ne devraient-ils pas parler ensemble, d'une voix commune, unir leurs forces, et faire entendre leur réprobation contre le retour en arrière qui nous est imposé ?

Jacques Cotta
Le 15 mai 2020

Notes

[1] On pourra se référer sur notre site à une série de papiers dont « La démission de Macron » à l'adresse suivante <https://la-sociale.online/spip.php?article384>.

[2] Nous avons déjà abordé ce sujet ici, notamment avec « Etat d'urgence sanitaire prolongé, libertés amputées », qu'on retrouvera à l'adresse <https://www.la-sociale.online/spip.php?article413>. Mais un cran vient d'être franchi.